


AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	29 septembre 2017	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)	X		

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Nomination de deux (2) membres étudiantes, étudiants représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants	Point 13.1
--	----------------------

Responsable du dossier Jonathan Giguère Directeur adjoint à la direction Services à la vie étudiante	Signature 	Date 2017-09-21
--	--	---------------------------

Préparé par Jonathan Giguère Directeur adjoint à la direction Services à la vie étudiante

DOCUMENTS ANNEXÉS
- Projet de résolution

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS
La Direction des Services à la vie étudiante recommande au Comité de la vie étudiante de nommer Christopher Desrosiers Mondor, étudiant au baccalauréat en sciences des religions et un autre membre étudiante, étudiant, à titre de membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants pour un mandat de deux ans, soit du 1 ^{er} septembre 2017 au 30 septembre 2019.

Synthèse du dossier

Le Comité de financement des projets étudiants est institué par le Comité de la vie étudiante. Il comprend 4 représentantes, représentants étudiants. 2 provenant des associations étudiantes facultaires et 2 provenant des groupes étudiants reconnus ainsi que 2 représentantes, représentants institutionnels, soit directrice adjointe à la direction des Services à la vie étudiante et d'un membre institutionnel siégeant au Comité de la vie étudiante. La directrice adjointe à la direction des Services à la vie étudiante préside ce comité.

Mandat du comité

Le Comité de financement des projets étudiants attribue des subventions en vertu des modalités du programme de subvention des projets étudiants. Le Comité de financement des projets étudiants priorise les projets en fonction des éléments suivants :

- Favoriser les projets qui visent à améliorer la qualité de vie universitaire sur le campus;
- Favoriser le plus grand nombre de projets qui mettent en valeur les compétences des étudiantes et étudiants et de promouvoir le recours à des partenaires de l'UQAM;
- Offrir en particulier aux divers groupes étudiants agréés et aux groupes candidats à l'agrément la possibilité d'avoir accès à des ressources adéquates et justifiées dans la réalisation de leurs objectifs de vie étudiante sur le campus, dans la poursuite de leur mandat, notamment par l'octroi de ressources dédiées à leurs projets et leurs responsabilités administratives et corporatives;
- Soutenir activement les projets réalisés par les étudiantes et étudiants à l'intention de l'ensemble de la communauté universitaire;
- Soutenir activement l'organisation d'activités ou de projets étudiants répondant à des besoins collectifs d'accueil, d'intégration, d'animation et de vie universitaire notamment sur le campus;
- Soutenir financièrement les projets étudiants dont les thématiques s'inscrivent dans la mission de l'Université;

Suite à la vacance des postes, le Comité de la vie étudiante doit procéder à la nomination de deux membres étudiants représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet de résolution

Nomination de Christopher Desrosiers Mondor à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants

RÉSOLUTION 2016-CVE-XXX

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 qui définit la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU poste vacant de représentante, représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Christopher Desrosiers Mondor, étudiant au baccalauréat en sciences des religions, à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans, soit du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet de résolution

Nomination d'un représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants

RÉSOLUTION 2016-CVE-XXX

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 qui définit la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU le poste vacant de représentante, représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME _____ étudiant, à titre de représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans, soit du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2019.